

# Rapport d'étude 2015

Centre Hospitalier William Morey Chalon sur Saône

Bilan d'émissions de gaz à effet de serre réglementaire

Conformément à l'article 75 de la loi N°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.

SARL au capital de 49 000€ - TVA Intracommunautaire: 49384394490

RCS EVRY B 384 394 490 - APE 7112B

[www.bet-ecic.fr](http://www.bet-ecic.fr)

# Sommaire

---

1 - Présentation .....	3
1.1 - Description de la personne morale .....	3
1.2 - Données générales.....	3
1.3 - Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/sources) .....	4
1.4 - Année de reporting de l'exercice et l'année de référence .....	4
1.5 - Détail des scopes.....	5
2 - Résultats du BEGES-réglementaire .....	5
2.1 - Tableau réglementaire.....	5
2.2 - Profil carbone des émissions.....	6
2.3 - Equivalences .....	7
2.4 - Répartition par scope .....	7
3 - Éléments d'appréciation sur les incertitudes,.....	8
3.1.a - Détail des incertitudes de données : .....	9
3.1.b - Récapitulatif pas poste des incertitudes sur les données et facteurs d'émissions : .....	9
3.2 - Exclusions et facteurs d'émissions complémentaires .....	10
3.2.a - Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES.....	10
3.2.b - Facteurs d'émissions complémentaires de la base carbone .....	10
4 - Plan d'actions retenu .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.1 - Actions réalisées et en cours de réalisation.....	11
4.2 - Actions à réaliser.....	12
5 - Fiche d'information récapitulative.....	13
5.1 - Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES : .....	13
5.2 - Coordonnées de la personne responsable du Bilan GES réglementaire : .....	13
5.3 - Données complémentaires optionnelles dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale .....	13
5.4 - Réalisation du Bilan GES réglementaire.....	13

# 1 - Présentation

## 1.1 - Description de la personne morale

Raison sociale : Centre Hospitalier William Morey Chalon sur Saône

Code NAF : 8610Z / Activités hospitalières

Code SIREN : 267 100 766

Citer les numéros de SIRET associés à la personne morale :

SIRET : 267 100 766 00109

Adresse du siège : 4 RUE CAPITAINE DRILLIEN 71321 CHALON SUR SAONE

Nombre de salariés : 1946 personnels hospitaliers, dont 260 personnels médicaux

Description sommaire de l'activité :

Mode de consolidation : Contrôle opérationnel

## 1.2 - Données générales

Le Centre Hospitalier Chalon sur Saône William Morey est l'hôpital pivot du territoire Nord Saône et Loire et siège de la Communauté Hospitalière de Territoire Saône et Loire Nord-Morvan. Il tend à l'amélioration constante de la prise en charge des patients grâce à un travail interdisciplinaire, à des échanges de savoir-faire et de technicité.

Notre Établissement public met tous ses moyens humains, médicaux et techniques au service de la population du Territoire Nord Saône et Loire.

Le Centre Hospitalier Chalon sur Saône William Morey, est constitué de plusieurs sites :

- Le bâtiment William Morey (538 lits et places)
- EHPAD des Terres de Dianes (180 lits et places)
- EHPAD du bois de Menuse (90 lits et places)
- Institut de Formation de Soins Infirmiers
- Internat (de 24 chambres)
- 

Le Centre Hospitalier de Chalon c'est aussi un hôpital qui s'engage humainement et techniquement pour garantir l'égal accès de tous à une offre de soin optimale.

4 sites pour répondre aux besoins de tous : l'hôpital, les Établissements d'Hébergements pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de Chalon et de St Rémy, et l'IFSI-IFAS (école d'infirmiers et aides-soignants).

Le Centre Hospitalier William Morey Chalon sur Saône c'est aussi :

- Un HéliSmur Départemental et Régional. Afin de garantir une meilleure prise en charge des patients sur l'ensemble du territoire, l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne a autorisé la création d'une base hélicoptère pour le SAMU 71. L'hélicoptère du SAMU 71, basé au Centre Hospitalier Chalon sur Saône William Morey, a été inauguré en présence de Madame Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires Sociales et de la Santé Lundi 10 Février 2014. Le Centre

Hospitalier est le siège du SAMU71 et assure la totalité des transports sanitaires inter-hospitaliers par le Smur pour le département.

- 9 salles de bloc opératoire, toutes équipées d'un système de routage d'image permettant au chirurgien d'afficher plusieurs images en simultané issues de l'imagerie médicale (scanner, IRM, ...), de caméras opératoires, d'images d'archives diverses. Ce système permet également la visioconférence.
- Un service d'imagerie médicale est équipé entre autres d'un scanner nouvelle génération de 128 barrettes permettant une vitesse d'acquisition plus rapide avec une meilleure définition.
- Un niveau d'informatisation est très évolué, divers logiciels permettent une collecte et un archivage des données issues aussi bien de la biologie, du monitoring que des équipements de suppléance, l'ensemble de la téléphonie est sur le réseau en WIFI. Les données sont complètement sécurisées grâce à deux salles serveurs fonctionnant en miroir.
- Des services de consultations externes par spécialités médicales et chirurgicales.

### 1.3 - Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/sources)

#### Périmètre de l'étude :

- Périmètre organisationnel : Centre Hospitalier Chalon Sur Saône William Morey (hors EHPAD et IFSI-IFAS)

#### Mode de consolidation : contrôle opérationnel

#### Description du périmètre opérationnel retenu :

Le périmètre opérationnel retenu est celui lié à l'obligation réglementaire : scope 1 & 2, complété sur le périmètre optionnel scope 3.

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions
Émissions directes de GES	1	Émissions directes des sources fixes de combustion
	2	Émissions directes des sources mobiles à moteur thermique
	3	Émissions directes des procédés hors énergie
	4	Émissions directes fugitives
	5	Émissions issues de la biomasse (sols et forêts)
Émissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité
	7	Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid

### 1.4 - Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

Année de reporting: 2014

Année de référence : 2014

Explication (signaler toute modification du périmètre organisationnel): sans objet.

## 1.5 - Détail des scopes

Émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO<sub>2</sub>

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Emissions de GES					
			CO2 (t CO2e)	CH4 (t CO2e)	N2O (t CO2e)	Autres gaz (t CO2e)	Total (t CO2e)	CO2 b (t CO2e)
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	53	0	0	0	54	0
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	569	1	2	0	572	7
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	1	0	2	0	480	0
	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	283	0
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)						
		<b>Sous total</b>	<b>623</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>1 388</b>	<b>7</b>

Émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Emissions de GES					
			CO2 (t CO2e)	CH4 (t CO2e)	N2O (t CO2e)	Autres gaz (t CO2e)	Total (t CO2e)	CO2 b (t CO2e)
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	715	0
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur	0	0	0	0	1 314	0
		<b>Sous total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 029</b>	<b>0</b>

Autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, si la personne morale a choisi de les évaluer

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Emissions de GES					
			CO2 (t CO2e)	CH4 (t CO2e)	N2O (t CO2e)	Autres gaz (t CO2e)	Total (t CO2e)	CO2 b (t CO2e)
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	124	13	1	0	531	-7
	9	Achats de produits ou services	0	0	0	0	7 786	0
	10	Immobilisations de biens	1	0	0	0	3 699	0
	11	Déchets	444	204	14	0	680	516
	12	Transport de marchandise amont	0	0	0	0	0	0
	13	Déplacements professionnels	0	0	0	0	0	0
	14	Franchise amont	0	0	0	0	0	0
	15	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0
	16	Investissements						
	17	Transport des visiteurs et des clients	366	8	5	435	5 507	0
	18	Transport de marchandise aval	0	0	0	0	36	0
	19	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0
	20	Fin de vie des produits vendus	0	0	0	0	0	0
	21	Franchise aval	0	0	0	0	0	0
	22	Leasing aval	0	0	0	0	0	0
	23	Déplacements domicile travail	2 506	36	31	0	2 574	0
24	Autres émissions indirectes	194	12	2	0	218	0	
		<b>Sous total</b>	<b>3 635</b>	<b>273</b>	<b>54</b>	<b>435</b>	<b>21 032</b>	<b>509</b>

## 2 - Résultats du BEGES-réglementaire

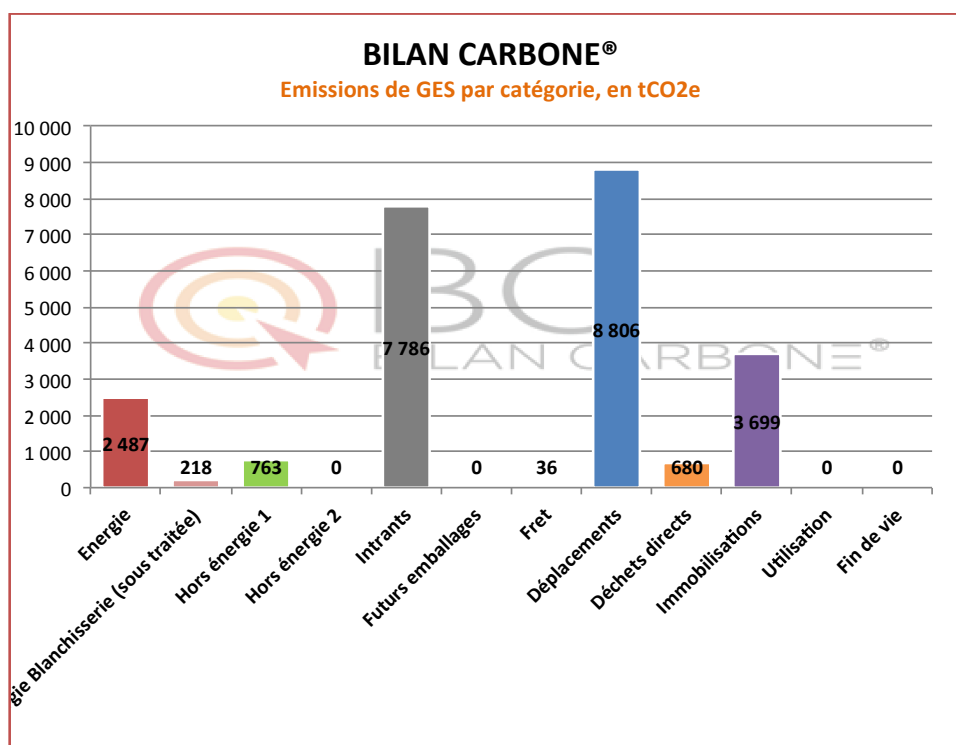
### 2.1 - Tableau réglementaire

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Valeurs calculées					Emissions évitées de GES		
			Emissions de GES					Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)	
			CO2 (t CO2e)	CH4 (t CO2e)	N2O (t CO2e)	Autres gaz (t CO2e)	Total (t CO2e)			
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	53	0	0	0	0	54	3	0
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	569	1	2	0	0	572	51	0
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	1	0	2	0	0	480	144	0
	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	0	283	138	0
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	0	0	0	0	0	0	0	0
		<b>Sous total</b>	<b>623</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>1 388</b>	<b>206</b>	<b>0</b>	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	0	715	71	0
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur	0	0	0	0	0	1 314	431	0
		<b>Sous total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 029</b>	<b>437</b>	<b>0</b>	
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	124	13	1	0	0	531	48	0
	9	Achats de produits ou services	0	0	0	0	0	7 786	3 075	0
	10	Immobilisations de biens	1	0	0	0	0	3 699	1 188	0
	11	Déchets	444	204	14	0	0	680	204	73
	12	Transport de marchandise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	13	Déplacements professionnels	0	0	0	0	0	0	0	0
	14	Franchise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	15	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	16	Investissements	0	0	0	0	0	0	0	0
	17	Transport des visiteurs et des clients	366	8	5	0	0	5 507	746	0
	18	Transport de marchandise aval	0	0	0	0	0	36	4	0
	19	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	20	Fin de vie des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	21	Franchise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	22	Leasing aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	23	Déplacements domicile travail	2 506	36	31	0	0	2 574	613	0
24	Autres émissions indirectes	194	12	2	0	0	218	9	0	
		<b>Sous total</b>	<b>3 635</b>	<b>273</b>	<b>54</b>	<b>435</b>	<b>21 032</b>	<b>3 442</b>	<b>73</b>	

## 2.2 - Profil carbone des émissions

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre réglementaire du Centre Hospitalier William Morey Chalon sur Saône s'élève à **24 448 t CO<sub>2</sub>e**.

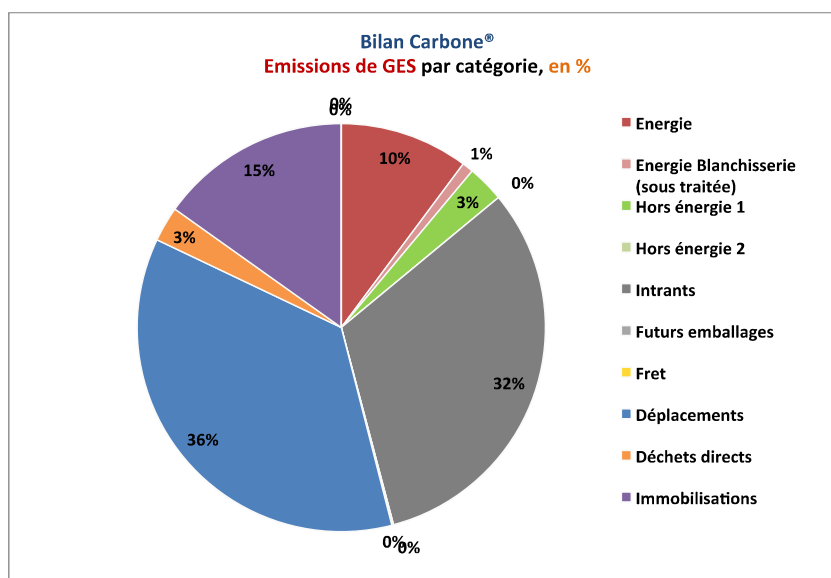
La répartition des émissions par poste est la suivante :



On constate que, par ordre d'importance :

1. Les déplacements de personnes constituent le premier poste du bilan, avec près de 8 800tCO<sub>2</sub>, soit 36% des émissions

2. Les achats représentent le second poste du bilan avec 7 800 tCO<sub>2</sub>e (32% des émissions)
3. Les immobilisations, de près de moitié inférieur aux postes précédents, représentent 3 700 tCO<sub>2</sub>e (15% des émissions)
4. L'énergie, avec 2 500 tCO<sub>2</sub>e arrive en 4<sup>ème</sup> position, avec 10% des émissions
5. Les autres postes (Energie 2 – Blanchisserie, Hors Energie, Fret , Déchets directs, utilisation et fin de vie des produits, représentent 7% des émissions du bilan carbone, soit 1 650 tCO<sub>2</sub>



## 2.3 - Equivalences

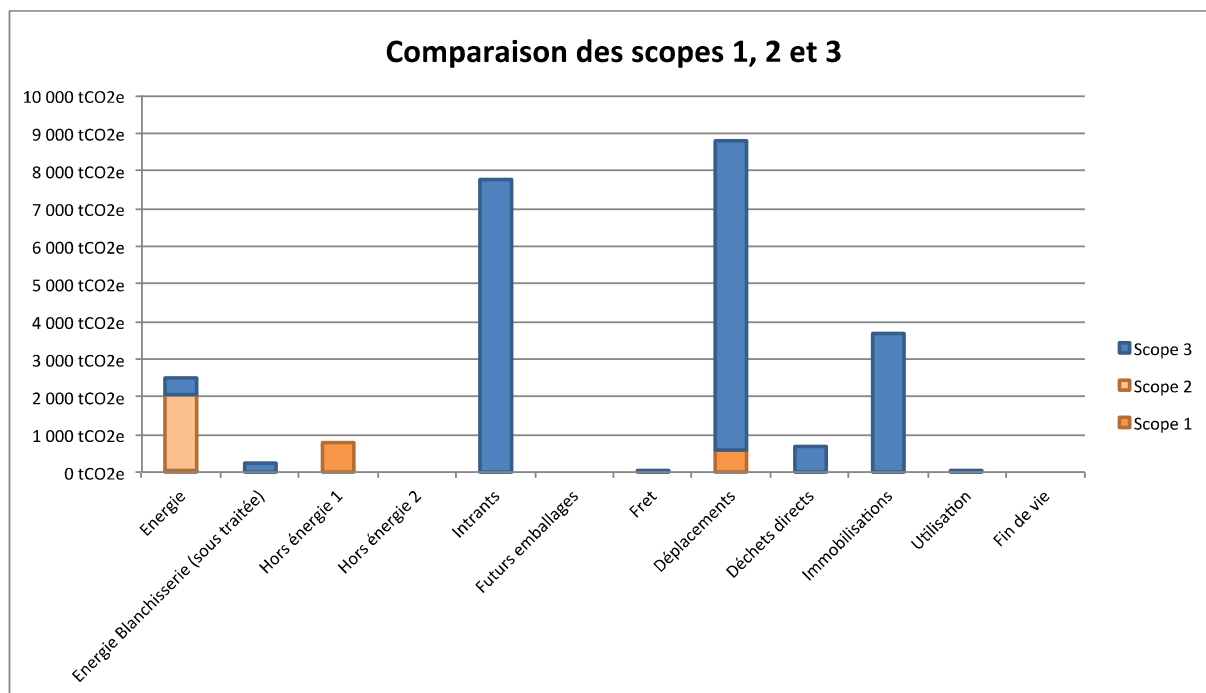
Le total des émissions du Centre Hospitalier s'élève à 24 448 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> (tCO<sub>2</sub>e).

Ces émissions correspondent, en termes d'équivalence, aux émissions par exemple de :

- ✓ La fabrication de 18 500 tonnes de papier
- ✓ 2 700 tours de la terre en voiture
- ✓ Un village français de 2 700 habitants
- ✓ La combustion de 8 260 000 litres de pétrole
- ✓ Un troupeau de 11 200 vaches

## 2.4 - Répartition par scope

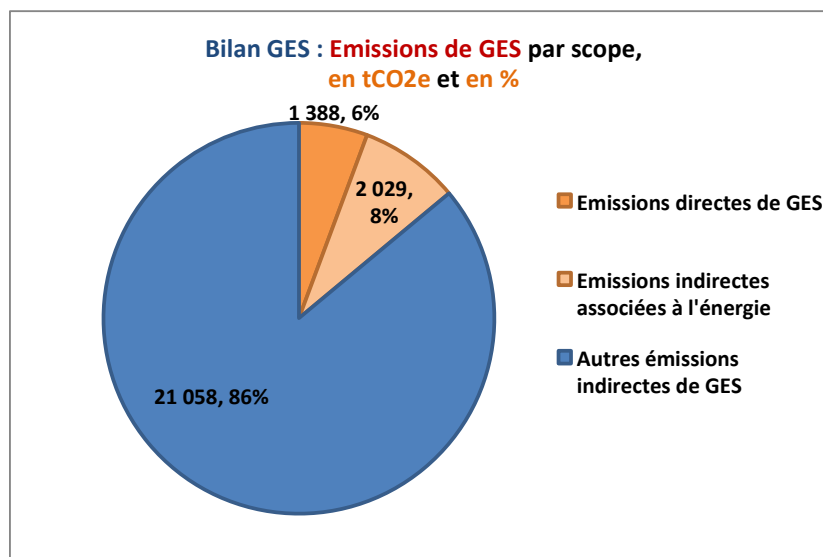
La ventilation du bilan carbone selon les 3 périmètres de la norme ISO 14 064 est la suivante :



On constate que 86% des émissions sont dans le scope 3, soit dans les émissions indirectes.

Le site est soumis à l'obligation de réaliser un Bilan d'Emissions de Gaz à Effet de Serre Réglementaire, qui porte de manière obligatoire sur les scopes 1 et 2 et de manière optionnelle sur le scope 3.

On constate que l'obligation réglementaire ne porte donc que sur 14% des émissions de gaz à effet de serre totales du site.



### 3 - Éléments d'appréciation sur les incertitudes,



Pour rappel cette incertitude est égale à la somme de :

- ✓ **L'incertitude sur les facteurs d'émissions** (intrinsèque au facteur d'émissions de la base carbone)
- ✓ **L'incertitude sur les données** (qui dépend de la qualité des données transmises et sur laquelle l'entreprise peut agir).

L'incertitude totale du bilan carbone est la somme de ces incertitudes pour l'ensemble des activités de l'Unité.

Le Bilan Carbone du Centre Hospitalier possède une incertitude de 14%.

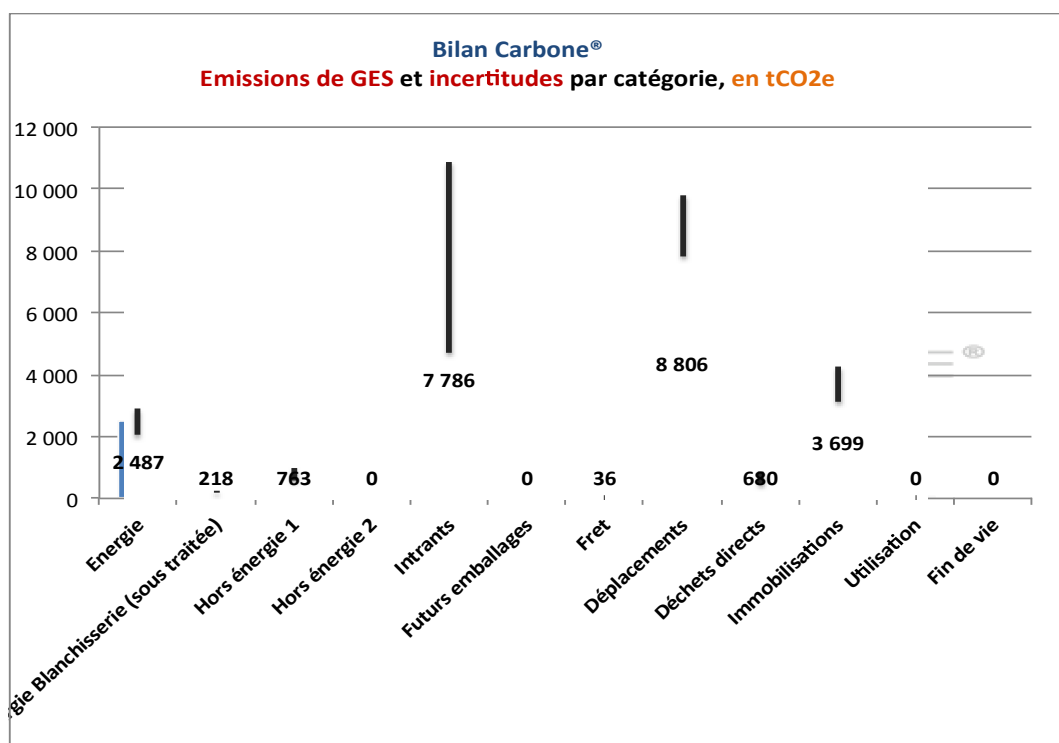
### 3.1.a - Détail des incertitudes de données :

- ✓ Concernant l'électricité, le gaz et les consommations de chaleur issu du réseau de Ranguel, l'incertitude attribuée aux données est de 0% car issues de factures détaillées.
- ✓ Pour les déplacements, l'incertitude des données est estimée à 0% car issue de la facturation totale, précise au litre près
- ✓ Pour les émissions de CO2 liées aux consommations d'acétylène, l'incertitude est estimée à 100% mais le poste pesant 0,03% du BEGES-r cette incertitude reste sans conséquences pour les résultats du BEGES.
- ✓ Les fuites de fluides frigorigènes ont été estimées à 0% d'incertitude car connues à partir des bons de maintenance de l'exploitant

### 3.1.b - Récapitulatif pas poste des incertitudes sur les données et facteurs d'émissions :

Poste d'émissions	Incertitudes (t CO2e)	Incertitude donnée
Energie	440	18%
Energie Blanchisserie (sous traitée)	9	4%
Hors énergie 1	200	26%
Hors énergie 2	0	0%
Intrants	3075	39%
Futurs emballages	0	0%
Fret	4	12%
Déplacements	967	11%
Déchets directs	204	30%
Immobilisations	1188	32%
Utilisation	0	9%
Fin de vie	0	0%
Total	3475	14%

La ventilation de cette incertitude par poste est la suivante :



On constate que bien que l'incertitude ne perturbe pas la hiérarchie des postes d'émissions qui reste inchangée

## 3.2 - Exclusions et facteurs d'émissions complémentaires

### 3.2.a - Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES

Aucun poste n'a été exclu du périmètre.

### 3.2.b - Facteurs d'émissions complémentaires de la base carbone

Sans objet.

## 4 - Synthèse du plan d'actions de réduction 2016 - 2018

### 4.1 - Actions réalisées et en cours de réalisation

Le Centre Hospitalier William Morey Chalon sur Saône a déjà mis en œuvre les actions suivantes:

Poste d'émission	Action mise en œuvre
<b>Général</b>	Définition d'un axe Développement Durable dans le projet d'Etablissement 2015 - 2019
	Création en 2014 d'un COPIL Développement Durable
	Réalisation d'un diagnostic complet DD selon la norme SD 21000
	Elaboration d'une politique DD selon les enjeux prioritaires déterminés par le diagnostic
	Magazine « Actu'H » sur la vie du CH, édité tous les mois, dans lequel il peut y avoir des informations sur les énergies, les déplacements,...
<b>Energie</b>	Campagne de sensibilisation des gestes éco-responsables
	Suivi et optimisation des consommations : -d'électricité -de chauffage -d'eau
	Installation de luminaires basse consommation
	Installation d'interrupteurs avec détecteurs de présence
	Réalisation d'un diagnostic de performance énergétique
<b>Déplacements</b>	Elaboration du plan déplacement entreprise
	Démarche de promotion de l'éco conduite auprès du personnel en partenariat avec la GMF
	Conception d'une plateforme d'échange pour le covoiturage
	Parking à vélo sécurisé
<b>Déchets</b>	Mise en place du tri sélectif
	Mise en place du registre des déchets sortants

## 4.2 - Actions à réaliser

Le Centre Hospitalier William Morey Chalon sur Saône souhaite mettre en œuvre le plan d'actions suivant:

Poste d'émission	Action mise en œuvre
<b>Général</b>	Lancer des campagnes régulières de sensibilisation aux écogestes à destinations de tous : <ul style="list-style-type: none"> <li>- plaquettes écogestes</li> <li>- journée et atelier sur l'environnement</li> <li>- semaine mobilité à voir avec le grand chalon et la STAC</li> <li>- GMF éco conduite / prix DD</li> <li>- Retex interne (retour d'expérience du terrain pour remonter les bonnes pratiques)</li> </ul>
<b>Energie</b>	Mise ne place de la norme ISO 50001
	Finalisation de l'installation de luminaires basse consommation
	Finalisation de l'installation d'interrupteurs avec détecteurs de présence (toilettes, lieux publiques,...)
	Campagnes d'affichages régulières concernant les gestes éco-responsables
<b>Déplacements</b>	Finalisation du plan déplacement entreprise
	Démarche de promotion des transports en commun avec la STAC (avec notamment le transport à la demande)
	Communication sur les différents modes de transports et leurs impacts en matière de GES
	Développement de la visio/web conférence
	Poursuivre les inscriptions à la formation à l'éco-conduite
	Informier le personnel de la prise en charge partielle des abonnements des transports en commun
	Réflexion pour un travail collaboratif Grand Chalon / CHWM pour la conception d'un site internet unique pour le covoiturage.
<b>Achats / consommables / intrants</b>	Définir une stratégie d'achats responsables
<b>Déchets</b>	Réflexion concernant le tri des déchets alimentaires
	Amélioration du tri des déchets
	Finaliser le guide des déchets
	Redéfinir l'entreposage des déchets sur la plateforme
	Sensibiliser et informer le personnel au tri des déchets
	Réaliser des contrôles dans les gares logistiques d'étage
	Banalisation des DASRI à organiser avec la Grand Chalon à destination des établissements de santé et professionnels de santé libéraux du territoire

## 5 - Fiche d'information récapitulative

### 5.1 - Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES :

<http://www.ch-chalon71.fr/>

### 5.2 - Coordonnées de la personne responsable du Bilan GES réglementaire :

Responsable du suivi : Mr HUBERT Philippe

Fonction : Ingénieur en Chef – Responsable de la Direction Qualité/Clientèle/Risques/Développement Durable

Adresse : 4 rue Capitaine Drillien, 71321 Chalon sur Saône

Téléphone : 03.85.91.01.34

Mail : philippe.hubert@ch-chalon71.fr

### 5.3 - Données complémentaires optionnelles dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale

Sans objet.

### 5.4 - Réalisation du Bilan GES réglementaire

Ce bilan a été réalisé avec l'accompagnement du bureau d'étude ECIC.

	Interne	Externe
Temps passé de base : j/H	4	4
Durée de l'étude : j/H	6 mois	
Émissions ou suppressions des GES désagrégés par établissement	Sans objet	Sans objet
Option : en cas de vérification tierce partite, le certificat peut être joint au rapport.	Sans objet	Sans objet



Ile de France

38, avenue du Midi  
91760 ITTEVILLE  
Tel : 01.69.90.86.10  
Fax : 01.69.90.91.59

[secretariat@bet-ecic.fr](mailto:secretariat@bet-ecic.fr)

Sud-Ouest

Bâtiment 51  
Rue des Terres Neuves  
33130 BEGLES  
Tel : 05.56.78.56.50  
Fax : 05.56.74.10.89

[bordeaux@bet-ecic.fr](mailto:bordeaux@bet-ecic.fr)

BP. 700 17 - 91610 BALLANCOURT SUR ESSONNE  
[www.bet-ecic.fr](http://www.bet-ecic.fr)